



Le Saint-Siège

DISCOURS *DU PAPE JEAN PAUL II*
À L'OCCASION DE LA PRÉSENTATION
DES LETTRES DE CRÉANCE DES AMBASSADEURS
*PRÈS LE SAINT-SIÈGE**

Jeudi 6 décembre 2001

Excellences,

1. Je suis heureux de vous recevoir en ce jour et de vous souhaiter la bienvenue au moment où vous remettez les Lettres qui vous accréditent auprès du Siège apostolique comme Ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de vos pays: le Bangladesh, Djibouti, la Finlande, l'Érythrée, la Géorgie, le Lesotho, le Rwanda, l'Île Maurice, le Mali. Je salue aussi le nouvel Ambassadeur de Suisse en Mission spéciale. Je vous saurai gré d'exprimer à vos Chefs d'État respectifs ma gratitude pour les messages à mon intention dont vous êtes porteurs, leur transmettant en retour mes salutations cordiales et déférentes, ainsi que mes vœux fervents pour leurs personnes et pour leur mission au service de tous leurs concitoyens. Permettez-moi aussi de profiter de cette circonstance pour saluer par votre intermédiaire les Autorités de vos pays et l'ensemble de vos compatriotes. J'ajoute volontiers une intention spéciale pour vos concitoyens catholiques et pour leurs pasteurs. Tous ont le souci d'apporter leur contribution à la concorde et à la paix.

2. Nos contemporains sont aujourd'hui plus que jamais marqués par la peur, qui provient à la fois de la situation instable que connaît notre monde et de l'incertitude du lendemain; beaucoup semblent ne plus pouvoir envisager sereinement leur avenir, notamment les jeunes qui sont troublés par les événements dramatiques que leur offre le monde des adultes. Il appartient de manière toute spéciale aux Responsables des Nations et à leurs Représentants dans le service diplomatique de s'engager plus que jamais et de manière toujours plus intense, par la voie du dialogue et de la coopération internationale, pour l'éradication de tout ce qui est source de conflit et de tensions entre des groupes humains et entre des nations. Nulle question particulière, qui doit

toujours pouvoir trouver des solutions négociées, ne doit l'emporter sur le respect des personnes et des peuples.

3. Votre mission, Messieurs et Mesdames les Ambassadeurs, consiste à servir à la fois la noble cause de votre pays et la noble cause de la paix. Ce sont là d'éminents actes d'amour envers le prochain, qui doivent être réalisés avec le désir de contribuer au bien commun et à une meilleure entente entre les personnes et entre les peuples. Nous pourrions alors offrir aux générations qui nous suivent une terre où il fait bon vivre. Nous devons sans cesse nous rappeler que toutes les injustices que peuvent connaître nos contemporains, que les situations de pauvreté, que le manque d'éducation de la jeunesse sont à la source de bon nombre de foyers de violence à travers le monde. La justice, la paix, la lutte contre la misère et contre le manque de formation spirituelle, morale et intellectuelle des jeunes, tels sont des aspects essentiels de l'engagement auquel j'appelle les Dirigeants des Nations, les services diplomatiques et tous les hommes de bonne volonté.

4. Au moment où vous commencez votre mission auprès du Saint-Siège, je tiens à vous exprimer mes vœux les meilleurs. J'invoque bien volontiers l'abondance des Bénédiction divines, sur vous-mêmes et sur vos familles, sur vos collaborateurs et sur les Nations que vous représentez.

**L'Osservatore Romano* 7.12.2001 p.4.

Insegnamenti di Giovanni Paolo II, vol. XXIV, 2 p.1056-1057.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.51/52 p.8.

© Copyright 2001 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana